

## La transmission des langues en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion

### Language transmission in Martinique, Guadeloupe and Reunion

Baptiste Beck

Volume 46, numéro 2, automne 2017

Dynamiques linguistiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054054ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054054ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beck, B. (2017). La transmission des langues en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion. *Cahiers québécois de démographie*, 46(2), 241–262.  
<https://doi.org/10.7202/1054054ar>

Résumé de l'article

Dès l'acquisition du statut de département par la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion en 1946, l'école devient obligatoire pour les enfants dans les trois vieilles colonies françaises. Les contacts entre le français et le créole, jusque-là marqués par le passé colonial, évoluent. L'objectif de l'article est de décrire l'évolution de la transmission du français et du créole dans les départements d'outre-mer depuis la départementalisation. Les données sont issues de l'enquête *Migrations-Famille-Vieillesse* (MFV, INSEE-INED) réalisée en 2009. Les principales variables linguistiques exploitées sont les langues reçues à l'enfance et les langues parlées avec les enfants. La diffusion du français au fil des générations est mise en avant. À l'inverse, le créole dépend de plus en plus de l'instauration et la pérennisation d'un bilinguisme français-créole, particulièrement dans les Antilles.

## **La transmission des langues en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion<sup>1</sup>**

**BAPTISTE BECK\***

### **RÉSUMÉ**

Dès l'acquisition du statut de département par la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion en 1946, l'école devient obligatoire pour les enfants dans les trois vieilles colonies françaises. Les contacts entre le français et le créole, jusque-là marqués par le passé colonial, évoluent. L'objectif de l'article est de décrire l'évolution de la transmission du français et du créole dans les départements d'outre-mer depuis la départementalisation. Les données sont issues de l'enquête *Migrations-Famille-Vieillesse* (MFV, INSEE-INED) réalisée en 2009. Les principales variables linguistiques exploitées sont les langues reçues à l'enfance et les langues parlées avec les enfants. La diffusion du français au fil des générations est mise en avant. À l'inverse, le créole dépend de plus en plus de l'instauration et la pérennisation d'un bilinguisme français-créole, particulièrement dans les Antilles.

### **ABSTRACT**

#### **Language transmission in Martinique, Guadeloupe and Reunion**

When the former French colonies of Guadeloupe, Martinique and Reunion obtained the status of Départements of France in 1946, education became compulsory for children. Contacts between French and Creole languages, themselves a product of the colonial history, continue to evolve. The aim of this article is to describe the transmission of the French and Creole languages in these overseas departments. Data are from the *Migrations-Famille-Vieillesse* survey (MFV, INSEE-INED) collected in 2009. The principal linguistic variables used are the languages acquired in childhood and the languages spoken with children. The progressive diffusion of the French language between groups of generations is highlighted. On the other hand, the development of the Creole language is shown to be increasingly a function of the progressive establishment of French-Creole bilingualism, especially in the Antilles.

---

\* Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) et Institut de démographique de l'université de Strasbourg (IDUS) (baptiste.beck.1@ulaval.ca)

1. Une première version de ce texte a fait l'objet d'une communication présentée à Strasbourg en juin 2016 lors du XIX<sup>e</sup> colloque de l'Association internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF).

## INTRODUCTION

La France (65 millions d’habitants, en 2011, selon le recensement) compte quatre départements d’outre-mer (DOM) en 2010<sup>2</sup> : la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion et la Guyane. Les deux premiers départements cités se situent dans les Antilles au large de l’Amérique centrale et sont composés respectivement de 404 600 et 392 300 habitants, en 2011. La Guyane se situe plus au sud, sur le continent sud-américain. Le département partage ses frontières avec le Suriname, à l’ouest, et le Brésil au sud et à l’est. Selon le recensement de 2011, 237 500 personnes y résident. Enfin, le dernier des départements d’outre-mer français est l’île de La Réunion. Situé à l’est de Madagascar dans l’océan indien, ce département est le plus peuplé des quatre hors métropole avec près de 828 500 habitants en 2011. Au total, ce sont près de 1 863 000 personnes qui résident dans ces quatre départements, ce qui représente près de 3 % de la population française. Joëlle Désiré (2004) propose un atlas cartographique permettant de situer à la fois les quatre départements d’outre-mer et l’outre-mer français en général.

Dans ces départements, les langues française et créole se côtoient depuis plusieurs siècles. Les rapports entre les deux langues sont intimement liés aux contextes historiques dans lesquels s’inscrivent les pratiques linguistiques. L’acquisition du statut de département par les anciennes colonies amène les individus à se repositionner vis-à-vis de l’usage des langues. Dès lors, la transmission des langues aux enfants peut servir d’indicateur de la tendance relative à la dynamique linguistique des deux langues.

Dans une première partie, nous présentons le contexte historique dans lequel s’insèrent les pratiques linguistiques des habitants des départements d’outre-mer. La seconde partie décrit, d’une part, l’enquête *Migration-Famille-Vieillesse*<sup>3</sup> (MFV) qui nous a permis de réaliser notre analyse et explicite, d’autre part, le concept de transmission linguistique. Dans la dernière partie de l’article sont exposés les résultats de l’analyse. En guise de conclusion, nous proposons une discussion autour des résultats obtenus.

## HISTOIRE ET CONTEXTE

L’histoire des départements d’outre-mer est intimement liée à la dimension linguistique. Comprendre les pratiques linguistiques d’hier et d’aujourd’hui implique de s’intéresser aux éléments marquants du rapport entre le français et le créole. Du statut de colonie à l’acquisition du statut de département, le rapport des deux langues s’est inscrit dans différents contextes.

La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique ainsi que la Guyane sont liées à la France depuis plusieurs siècles (Succab-Goldman, 2011a ; 2011b ; 2011c). La départementalisation constitue un moment charnière de la relation entre le français et le créole.

La départementalisation des « vieilles colonies » créoles s’organise sous l’impulsion d’Aimé Césaire. Elle peut se définir comme l’acquisition du statut de département au sein de l’État français au même titre que les autres départements métropolitains. Le 19 mars 1946 est votée une loi

2. Mayotte est devenue le cinquième DOM en 2011.

3. Migrations — Famille — Vieillesse dans les départements d’outre-mer 2009-2010-(2010) [fichier électronique], INSEE, INED, [producteurs], service des enquêtes de l’INED (INED) [diffuseur].

marquant l'aboutissement des demandes portées par les futurs départements. Les trois articles de la Loi n° 46-451 énoncent clairement le nouveau statut accordé à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane et à La Réunion :

« Art. 1 : Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française sont érigées en départements français.

Art. 2 : Les lois et décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine et qui ne sont pas encore appliqués à ces colonies feront, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1947, l'objet de décrets d'application à ces nouveaux départements.

Art. 3 : Dès la promulgation de la présente loi, les lois nouvelles applicables à la métropole le seront dans ces départements sur mention expresse insérée aux textes. La présente loi, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale constituante, sera exécutée comme loi de l'État. »

Fait à Paris le 19 mars 1946. Journal officiel du 20 mars 1946<sup>4</sup>.

Cette loi marque un tournant dans l'histoire française. Contrairement aux poussées indépendantistes en plein essor dans le monde à cette époque, ces quatre anciennes colonies ont fait la demande d'intégration à la France.

L'histoire de la départementalisation est un processus dont les traces sont encore visibles aujourd'hui. Les revendications des DOM pour les mêmes droits sociaux n'ont pas abouti réellement avec l'application de la loi de 1946. De nombreux événements sociaux ont marqué l'après 1946 pour combler ce retard : grèves, manifestations, etc. Ces événements marquants traduisent une impression de « reste de colonialisme » (Bernardot et Bruneteaux, 2013). Aujourd'hui encore, les positions socialement prisées sont davantage occupées par des métropolitains (Succab-Goldman, 2011c).

L'héritage des anciennes inégalités s'est construit autour des langues notamment en raison du processus qui a amené l'apparition du créole. Les créoles français se sont développés, plus ou moins, de la même manière dans tous les endroits où ils sont parlés aujourd'hui. L'essor géographique de l'empire français au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle a amené la colonisation de certaines îles à différents endroits dans le monde. Sous l'impulsion de la volonté des colonisateurs de tirer profit des ressources présentes sur ces îles, l'exploitation des richesses a commencé : en Martinique (canne à sucre et tabac), en Guyane (canne à sucre, café, argent, etc.), à La Réunion (café), etc.

L'exploitation nécessite beaucoup de main-d'œuvre, ce qui, dans le contexte colonial et d'esclavagisme, a mené à la traite des Africains issus de l'ouest du continent sur les différentes colonies (les Africains amenés sur l'île de La Réunion venaient de l'est du continent africain). La barrière de la langue, d'une part entre les esclaves et les colons et d'autre part entre les esclaves eux-mêmes, a été l'élément déclencheur de l'apparition du créole. La diffusion du créole ne peut être pensée comme un événement, mais plutôt comme un processus (Chaudenson, 1992) qui se traduit dans les faits par l'autonomisation de l'approximation du français connu des esclaves vis-à-vis du français des maîtres.

---

4. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000868445>

Deux étapes sont à distinguer selon la théorie de Chaudenson sur le développement du créole : une phase d'habitation et une phase de plantation (Chaudenson, 1992 : 93-133). Les deux étapes s'entrecroisent et le passage de la première à la seconde se fait progressivement. Le développement du créole s'effectue principalement au cours de la phase de plantation. La première étape, la phase d'habitation, débute à l'arrivée des premiers colons et s'étale sur une période plus ou moins longue sur chacun des futurs départements. Au cours de cette phase, une certaine proximité se dessine entre maîtres et esclaves, une proximité contrainte par les conditions de vie difficiles. Par exemple, les cases des maîtres sont à peine plus grandes que celles des esclaves et contiennent peu de mobiliers, ce qui renforce l'idée du quasi-partage des conditions de vie. Cette proximité favorise l'apprentissage d'une seule et unique langue cible, à savoir le français, par l'ensemble des esclaves (toutes origines confondues). En effet, tous les esclaves sont en contact direct et régulier avec les colons. La population esclave croît de plus en plus pour progressivement dépasser, numériquement, celle des colons. Au cours de cette phase, la population créole prend forme à partir des naissances sur l'île.

La seconde étape, la phase de plantation, se met en place dès lors que l'essor économique des habitations s'accélère d'une part et se généralise d'autre part. L'exploitation des ressources demandant une importante main-d'œuvre (la canne à sucre particulièrement) participe à ce changement. Socialement, l'arrivée de nombreux nouveaux esclaves modifie le fonctionnement de l'habitation. Les colons délèguent aux esclaves créoles (les anciens esclaves) des fonctions telles que le commandement dans les plantations, ce qui les place en situation d'intermédiaires entre colons et esclaves tout juste arrivés. La position intermédiaire rend indépendante l'approximation du français apprise par les anciens esclaves. Le contact, entre colons et nouveaux esclaves, est quasi inexistant. Désormais, la langue cible des nouveaux esclaves devient l'approximation du français des créoles et non plus le français des colons. La langue créole s'instaure petit à petit avec la pérennisation de cette situation.

L'essor du créole s'est constitué autour d'une structure sociale dont la pratique se limite aux échelons les plus bas. L'usage du français, à l'inverse, se voit réserver les places les plus élevées, c'est-à-dire celle des maîtres. Au cours de l'année 1848, l'esclavage prend fin avec l'émancipation officielle des esclaves dans les différentes colonies. Néanmoins, les « vieilles colonies » ne deviennent que des départements en 1946, soit 100 ans plus tard.

L'une des retombées de l'acquisition du statut de département par les anciennes colonies est l'instauration de l'école gratuite et obligatoire. L'enseignement se fait en français, ce qui donne à la relation entre le créole et le français une nouvelle dynamique. Le français se voit imposé dans le quotidien des enfants qui ne lui accordait pas autant de place auparavant. Par conséquent, les familles se retrouvent dans une situation où la question de la langue à utiliser à la maison prend une nouvelle tournure.

L'école est perçue comme le moyen de promotion sociale et de nombreux parents ont dû basculer vers le français afin d'inciter leur(s) enfant(s) à faire de même. De nos jours, la situation est encore présente. Une moindre maîtrise du français limite l'accès des individus concernés aux emplois protégés, notamment ceux de la fonction publique (Roinsard, 2013). La langue française apparaît donc comme la langue de promotion sociale. L'attraction du français est renforcée par le contexte local économique peu favorable. En 2013, le taux de chômage, au sens du bureau interna-

tional du travail (BIT), atteint 29 % à la Réunion, 26,1 % en Guadeloupe, 22,8 % en Martinique et 21,3 % en Guyane (Treyens et Catherine, 2015). Selon la même étude, le taux de chômage de la métropole en 2013 se situe à 10 %, soit deux fois moins. La structure sociale de la société est regardée à travers le prisme du clivage linguistique franco-créole, héritage des anciennes inégalités.

L'environnement linguistique des départements d'outre-mer approche une situation de diglossie, au sens où Ferguson l'entend :

*Selon [Ferguson], il y a diglossie lorsque, dans une communauté sociale, sont en présence deux variétés de langue, une variété « haute », de prestige, utilisée surtout à l'écrit et dans les situations formelles par une minorité qui domine, socialement et symboliquement, une autre variété « basse » parlée par la majorité de la population dans les conversations et les échanges de tous les jours. (Simonin et Wharton, 2013 : 225)*

Le concept de diglossie est à nuancer, particulièrement dans les trois départements d'outre-mer, pour plusieurs raisons. La première, plus théorique, réside dans le fait que l'opposition entre créole et français devrait plutôt être analysée comme une opposition entre une pluralité de créoles et une pluralité de français (Hazel-Massieux, 1978). Guy Hazel-Massieux (1978) interroge même la possibilité de considérer une situation de triglossie entre le français, le créole et un intermédiaire entre les deux langues, le français local. « Le créole » est une expression qui sous-entend une uniformité de sa pratique. Or, tout comme le français, le créole est très varié. Robert Chaudenson a d'ailleurs écrit un ouvrage ayant pour titre *Les créoles français* (Chaudenson, 1979) ; il n'y a donc pas qu'un seul créole. Certains créoles sont d'origine française, d'autres, anglaise, espagnole, etc. De plus, même à l'intérieur d'une « famille » de créole (français, par exemple), des divergences existent. Du même auteur, nous pouvons également mentionner les trois volumes de l'Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion (Carayol et Chaudenson, 1984 ; 1989 ; 1992). Ces ouvrages illustrent la diversité de la langue créole à l'intérieur même du seul département de l'île de La Réunion. Les différences concernent des variations du lexique à différents endroits de l'île. Les thématiques sont aussi complètes que variées : la vie sociale, la géographie, la flore, la canne à sucre, etc.

Dans le prolongement de la réflexion sur l'homogénéité du français et du créole, une autre raison est apportée par Chaudenson lui-même. L'environnement linguistique des DOM ne peut être assimilé à une diglossie à chaque moment. La diglossie s'instaure à partir de la fin des immigrations de main-d'œuvre dans les DOM (au xx<sup>e</sup> siècle, selon lui). Durant la phase de plantation, il n'y avait pas une situation de diglossie, mais deux. La première se situait entre colons et créoles et la seconde entre créoles et nouveaux esclaves. L'évolution de la proportion des locuteurs de chacune des langues au cours des dernières décennies vient mettre à mal la diglossie.

En allant même plus loin dans la réflexion sur la situation de diglossie spécifique aux DOM, nous pourrions discuter la notion même d'opposition. Fishman (2002) considère que le terme diglossie appartient au champ de la politique et non à la sociolinguistique. Une telle conception impliquerait une lutte et, à terme, la prise de pouvoir d'une des deux langues. Historiquement parlant, la situation de diglossie était probablement présente au début de la départementalisation, lors de l'instauration de l'école obligatoire. La politique d'assimilation des DOM s'est basée sur la diffusion du français à travers l'école. Aujourd'hui, le français est largement répandu et les contacts entre langue créole et langue française ont évolué.

Le concept de diglossie peut être discuté pour une raison supplémentaire, davantage d'ordre pratique. La proportion de locuteurs de chacune des langues évolue également. Certaines personnes ne peuvent être qu'unilingues, que ce soit uniquement francophone ou créolophone. Robert Chaudenson avance que seule « une minorité de la population, de 10 à 40 % environ, [...] possède la double compétence en français et en créole » (Chaudenson, 1992 : 283). Or, nous le verrons dans nos résultats, de plus en plus de personnes connaissent les deux langues. La langue de prestige n'est plus réservée qu'à une minorité, mais bien à une majorité de la population, qui l'utilise dans les « conversations et échanges de tous les jours » (Simonin et Wharton, 2013 : 225).

Ferguson est le premier à avoir conceptualisé la diglossie (Ferguson, 1959). Fishman (1971) a apporté des précisions quant à ce concept, notamment l'explicitation du lien entre bilinguisme et diglossie. Selon lui, « [le] bilinguisme est au fond une caractéristique de l'habileté linguistique individuelle, alors que la diglossie caractérise l'attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés » (Fishman, 1971 : 97).

Pour autant, nous ne pourrions rejeter le concept de diglossie pour considérer celui de bilinguisme. Ce dernier impliquerait seulement une partie de la population. De plus, le contact entre les deux langues contient une dimension sociale importante. Dans les DOM, les revendications linguistiques sont liées à d'autres, plus larges, d'ordre identitaire et politique. Bien que la départementalisation de 1946 accorde à la Guyane, Martinique, à la Guadeloupe et à La Réunion le statut de département, certains auteurs apposent l'expression de néocolonialisme pour attester de la reproduction d'inégalités sociales (Bernardot et Bruneteaux, 2013), à tel point qu'encore aujourd'hui, « le créole est la langue du pauvre » (Vitale, 2004 : 283).

Jusqu'ici, nous traitons des locuteurs du créole et du français sans discuter la notion de locuteur en tant que tel. Que signifie être francophone (Marcoux et Harton, 2012) ? Est-ce être de citoyenneté d'un des pays membres de la francophonie ? Est-ce être capable de comprendre une phrase simple en français ? Un francophone se définit-il plutôt par la capacité de lire, écrire et parler en français ? Bien d'autres définitions sont possibles. La connaissance du créole peut faciliter la compréhension du français, mais cela est-il suffisant pour être considéré comme francophone ? Le même raisonnement peut être conduit avec les créolophones.

De rares enquêtes ont permis de documenter l'état de la pratique du créole au sein des départements d'outre-mer. L'enquête *Famille* de l'INSEE et l'INED (1997) a permis d'obtenir de premières estimations de la pratique du créole. Les résultats de l'enquête de 1997 ont révélé que près de 84 % des femmes interrogées (15-64 ans) parlent avec leur parent en créole tandis que 69 % utilisent habituellement le créole pour parler avec leur enfant (Chevalier et Lallement, 2000). En 2009 s'est tenue une enquête sur les pratiques et les représentations du créole ainsi que sur sa place à l'école sur l'île de La Réunion (IPSOS, 2009). Les résultats montrent que 69 % de la population estime bien parler créole, 23 % moyennement et 8 % mal ou pas du tout. La variable relative à la transmission de la langue indique que 40 % des parents interrogés ont parlé principalement ou exclusivement en créole avec leur enfant, 36 % autant en français qu'en créole et enfin 24 % principalement ou exclusivement en français. Toutefois, l'enquête se limite au département de La Réunion. L'enquête *Migration-Famille-Vieillesse* vient combler un besoin de données spécifiques à l'ensemble des DOM en 2011 sur des sujets variés et notamment sur la thématique relative à la pratique des langues.

La présente recherche s'intéresse plus particulièrement à la transmission des langues en tant que telle. L'école étant obligatoire pour les enfants, le contact avec le français est inévitable au cours de la jeunesse. L'évolution de la place du français et du créole au sein de la famille nucléaire vient nous renseigner d'une part sur l'état diffusion du français et d'autre part sur le maintien, ou non, du créole. Le rapport entre le français et le créole a fortement évolué au cours des 60 dernières années.

Ces évolutions se sont déroulées sur l'équivalent de moins d'une génération. Les individus nés dans les années 1930-40 ont 70-80 ans au moment de l'enquête en 2010. Si leur jeunesse s'est déroulée avant la départementalisation, la jeunesse de leurs enfants a eu lieu après l'instauration de l'école obligatoire et celle de leurs petits-enfants est marquée par un contexte linguistique encore différent de celui de leurs enfants. L'objectif est de dresser une esquisse de la tendance des dynamiques linguistiques au sein de la famille nucléaire. La prochaine section présente le cadre théorique retenu pour l'analyse de la dynamique linguistique.

## **DONNÉES ET MÉTHODES**

### **L'enquête *Migrations-Famille-Vieillesse***

L'enquête *Migrations-Famille-Vieillesse* (MFV, INSEE-INED) nous permet de disposer de l'information détaillée sur 15 770 personnes âgées de 18 à 79 ans résidant dans les départements d'outre-mer au moment de l'enquête, en 2009-2010 : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion. L'objectif de l'enquête est de fournir des données sur le contexte spécifique de chacun des DOM pour un ensemble de thématiques. Les enquêtes nationales en France se limitant régulièrement à la métropole, le besoin pour des données précises sur la situation spécifique aux départements d'outre-mer se faisait important.

Dans le cadre de notre analyse, nous ne retenons que les parents natifs des départements dans lequel ils sont enquêtés. Considérer les non natifs revient à intégrer des contextes linguistiques hétérogènes à l'enfance d'un individu à l'autre, ce qui aurait complexifié l'analyse. De plus, les effectifs de parents non natifs sont limités (moins de 500 par département). L'objectif est d'interroger la relation entre le français et le créole. Les natifs du département dans lequel ils ont été interrogés représentent, qu'ils aient ou non connus des séjours hors du département, la population la plus concernée par la relation francocréole aux étapes de la vie pour lesquelles l'enquête dispose de variables. Toutefois, les non-natifs ne représentent pas une part importante de la population des DOM : environ 10 % de métropolitains et 3 à 5 % d'individus nés à l'étranger (Marie et Temporal, 2011).

La transmission des langues aux enfants est au cœur de l'analyse. Par conséquent, nous avons centré l'analyse sur les enquêtés qui sont ou qui ont été parents. Au final, la taille de l'échantillon retenu est de 7 605 parents natifs du département dans lequel ils ont été interrogés (3122 hommes et 4483 femmes). Le traitement de l'échantillon a nécessité l'utilisation d'une pondération afin de le redresser à l'échelle de la population.

Les variables de l'enquête traitant de la thématique des langues s'insèrent dans le module « ressources culturelles » qui intègre également des questions sur la vie citoyenne et la religion. Le module « langue » est constitué d'une manière particulière en raison des spécificités géographiques



et linguistiques propres à chaque département. Les modalités des différentes variables du module peuvent varier selon les contextes locaux. Les réalités linguistiques ne peuvent ainsi qu'être comparées qu'à partir de regroupements de modalités. La présente recherche centre son raisonnement autour du français et du créole, ce qui facilite le traitement. En regroupant dans des ensembles très généraux, tels que français, créole, autres langues et « ne sait pas », nous nous affranchissons partiellement de cette difficulté. Cependant, la Guyane est exclue de l'analyse, car le profil linguistique de sa population demande un traitement spécifique relevant du fait que la part des autres langues est trop importante pour être ignorée.

Le questionnaire a permis de collecter des informations sur les pratiques langagières des répondants au fil de leur vie. Pour chaque individu, nous disposons des langues héritées et celles utilisées au moment de l'enquête avec différents interlocuteurs. Les variables disponibles sont : les langues reçues des parents pendant l'enfance (vers 5 ans), les langues parlées aux parents à l'adolescence (vers 15 ans) et les langues parlées avec différents interlocuteurs : les voisins, les collègues, le/la conjoint(e), les enfants et les petits-enfants. Des questions sur la maîtrise du créole sont également renseignées (filtre).

L'enquête collecte l'information sur les langues parlées à égo pendant l'enfance (vers l'âge de 5 ans) par les parents. Si la personne a passé la majeure partie de son enfance avec ses deux parents ou avec l'un des deux (ou la personne qui l'a élevée), l'information est fournie par l'enquêté, sinon, la modalité « ne sait pas » est automatiquement attribuée. La modalité « ne sait pas » est composée à la fois des individus ne sachant pas quelle langue leur été parlée par leurs parents et de ceux pour qui les critères de définition de la population ne sont pas respectés. En raison de la spécificité de cette modalité, nous avons décidé de ne pas la traiter. Autrement dit, un individu ayant déclaré avoir été éduqué en français par sa mère et en deux langues par son père (créole et « ne sait pas ») est considéré comme un parent natif ayant été éduqué en français et en créole. Le même raisonnement est appliqué pour les autres variables linguistiques.

Nous disposons également des informations sur égo au moment de l'enquête, mais cela ne coïncide pas nécessairement avec l'enfance des enfants et certains répondants ont déjà des petits-enfants. Ainsi, des variables telles que la composition du couple ou la forme du ménage n'ont pas pu être prises en compte dans l'analyse. C'est également le cas des variables rapportant la situation économique, ce qui représente une limite<sup>5</sup>. Dans le contexte plus spécifique de La Réunion, François Chevalier et Amélie Lallement (2000) listent une série de facteurs expliquant un comportement différentiel de transmission du créole, et indirectement, du français : le niveau d'étude, l'accès croissant des femmes au marché du travail, la situation vis-à-vis de l'emploi, la position sociale, avoir déjà séjourné en métropole (plus de 6 mois) ou encore l'appartenance à un couple mixte. Cependant, nous sommes confrontés à la même limite pour ces informations.

Pour le reste de l'analyse, nous avons composé des groupes de générations<sup>6</sup> en respectant une logique historique. La départementalisation est retenue comme date clé dans notre analyse (1946). Ainsi, les générations prédépartementalisation, soit les individus nés entre 1929 et 1945, consti-

5. À partir de l'exemple de l'arabe et du berbère, Alexandra Filhon dresse une description détaillée de la transmission selon la situation professionnelle (Filhon 2005, voir p. 539).

6. Par génération, pour rappel, nous entendons une cohorte d'individus nés la même année.

tuent les générations anciennes. Afin de créer des groupes plus homogènes, nous avons séparé le restant des individus (nés entre 1946 et 1991) en deux groupes. Le premier est constitué des générations moyennes et ces dernières se répartissent entre les années 1946 et 1967. Cette période de 20 ans se justifie vis-à-vis du parcours scolaire puisqu'en 20 ans, les générations nées en 1946 ont eu l'occasion d'arriver jusqu'à l'université et de décrocher un premier diplôme du supérieur. Les générations restantes, nées entre 1968 et 1991, sont considérées comme les générations récentes, ces dernières étant constituées des personnes âgées de 18 à 42 ans. L'utilisation des groupes de générations, au lieu des générations directement, se justifie dans la quantité d'individus disponibles pour chacune d'entre elles.

**TABLEAU 1**

Effectif de l'échantillon de parents natifs du département dans lequel ils ont été interrogés selon le département et le groupe de générations.

Groupe de générations/Département	Anciennes	Moyennes	Récentes	Ensemble
Guadeloupe	568	1315	547	2430
Martinique	654	1286	595	2535
La Réunion	382	1264	995	2641
Ensemble	1604	3865	2137	7606

Source : Enquête *Migration-Famille-Vieillesse*

La répartition de la population entre les différents groupes de générations en Martinique et en Guadeloupe est semblable : environ 52 % de la population se situe dans les générations moyennes et 24 % dans chacun des autres groupes de générations, les anciennes et les récentes. Sur l'île de La Réunion, les générations récentes regroupent 35 % de la population, les moyennes générations 46 % et les anciennes générations seulement 15 %.

Pour rappel, l'enquête nous permet de disposer de l'information relative aux langues avec lesquelles les parents ont parlé à l'enquêté pendant son enfance ainsi que les langues transmises à ces enfants. Il faut donc garder en tête cette structure des données au moment de l'analyse de la transmission des langues. Les définitions retenues sont fortement influencées par les données disponibles pour l'analyse, ce que nous détaillons dans la prochaine section.

### La transmission des langues

Transmettre une langue revient à transmettre un patrimoine immatériel (Filion, 2007). La littérature aborde souvent la question des facteurs corrélés au fait de parler une langue avec ses enfants (Bouchard-Coulombe, 2011 ; Houle, 2011). Une analyse intergénérationnelle peut être retenue, car la langue maternelle des enfants est comparée à celle des parents. Dans cette perspective, les modèles d'analyse multivariés sont mobilisés pour contrôler certaines variables et ainsi faire ressortir les caractéristiques ayant une influence sur la transmission de la langue.

Soehl (2016) utilise l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) pour analyser les comportements linguistiques en France des immigrants et de leurs enfants. L'analyse cherche à savoir dans quelle mesure la socialisation linguistique des parents migrants a un effet sur les pratiques linguistiques de leurs enfants. Parmi les variables utilisées, nous trouvons les capacités dans une langue autre que le français, la langue parlée avec l'épouse et/ou les enfants et l'environnement linguistique des parents lorsqu'ils ont grandi. L'environnement linguistique des parents durant l'enfance renvoie au contexte linguistique de socialisation des parents.

La méthode retenue dans notre article s'inspire de cette démarche en retenant la dimension intergénérationnelle, mais ne cherche néanmoins pas à isoler les facteurs corrélés à la transmission des différentes langues. L'objectif consiste à documenter la place du français et du créole au sein de la famille nucléaire.

Pour décrire la transmission linguistique, certaines études mobilisent des concepts stricts pour décrire l'évolution de l'environnement linguistique familiale entre l'enfance et la vie de parent ; le concept de transfert linguistique en fait partie. Un « transfert ou une substitution linguistique désigne le fait de parler le plus souvent à la maison une autre langue que sa langue maternelle » (Corbeil et Houle, 2014 : 5).

Dans notre cas, nos définitions sont ajustées en fonction des données disponibles. Le bagage linguistique constitue les langues connues par un individu à un moment donné. La transmission d'une langue s'inscrit dans le temps, c'est un processus (Barontini, 2014). Il est donc difficile d'évaluer le processus de transmission autrement qu'en comparant différents moments dans le temps. L'enquête permet de disposer de deux moments : à l'enfance et en tant que parents. Ce sont les deux bagages linguistiques que nous solliciterons.

Par transmission, nous entendons l'évolution du bagage linguistique transmis à ses enfants par rapport à celui reçu au cours de sa propre enfance. Nous supposons qu'un individu déclarant avoir des parents qui lui ont parlé avec un certain bagage linguistique durant son enfance maîtrise lui-même ce bagage linguistique.

Le concept de transmission n'est pas encore suffisamment précis et peut renvoyer à une diversité de formes de changements possibles. Les identifier nous paraît obligatoire pour bien saisir la dynamique linguistique des départements d'outre-mer. La première étape de ce raisonnement consiste à définir le seuil à partir duquel nous considérons une langue comme transmise. L'enquête MFV nous contraint sur ce point, car les langues déclarées par les individus sont enregistrées sans procéder à une évaluation systématique de la qualité de la maîtrise de la langue citée. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes basés sur la déclaration des individus.

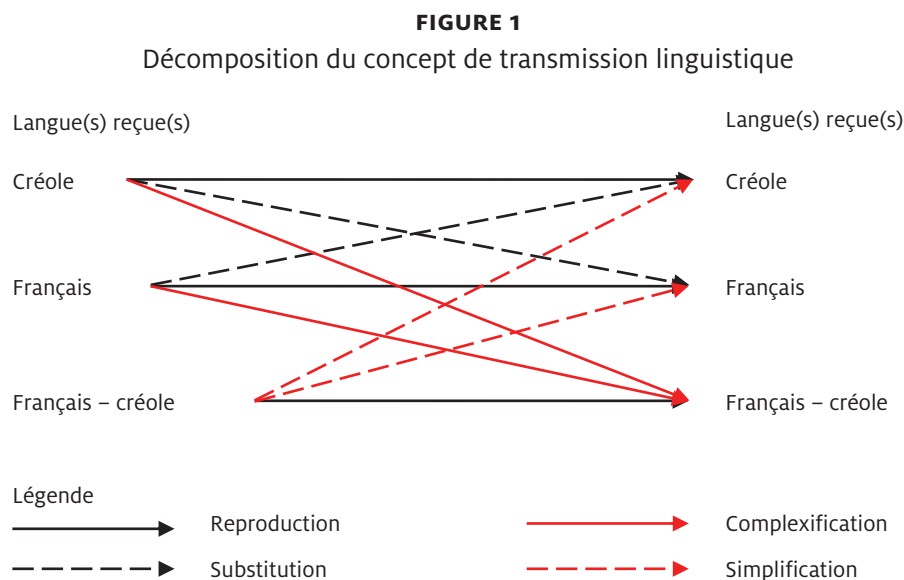
Les langues reçues au cours de l'enfance peuvent être définies comme les langues maternelles. Le concept de langue maternelle est lui-même ambigu. C'est pourquoi en Catalogne, l'Institut catalan de statistique (Idescat) propose deux indicateurs distincts : la langue initiale et la langue d'identification. La langue initiale « correspond à la première langue apprise et parlée au foyer » (Jiménez-Salcedo, 2011 : 22) tandis que la langue d'identification renvoie à la langue que l'individu considère comme étant sa vraie langue. Dans le cas de MFV, ce qui est collecté semble être la langue initiale, même si la dimension identitaire rattachée au créole est particulièrement importante.

Les pratiques linguistiques varient selon les interlocuteurs avec qui égo interagit (Bourdieu, 1982). Les langues parlées avec les enfants traduisent la dimension intergénérationnelle de la sphère

familiale nucléaire, sphère particulièrement concernée par les contacts français-créole depuis l'instauration de l'école obligatoire après la départementalisation.

La seconde étape de la clarification du concept de transmission linguistique consiste à repérer les différentes opérations de transformations du bagage linguistique possibles. Les concepts mobilisés pour décrire la dynamique démolinguistique se proposent de couvrir l'environnement linguistique à l'enfance et celle avec les enfants. Selon nous, le concept de transmission se décompose en trois sous-concepts : la reproduction, la modification, la substitution (voir figure 1).

Tout d'abord, la notion de reproduction linguistique renvoie à la transmission du même bagage linguistique reçu au cours de l'enfance à ses propres enfants. Autrement dit, le phénomène de reproduction concerne les personnes parlant à leur enfant la ou les langues qu'ils ont eux-mêmes reçues de leurs parents.



Ensuite, la notion de modification renvoie à l'ajout ou le retrait d'une langue du bagage linguistique au moment de la transmission aux enfants, tout en conservant la langue reçue au cours de l'enfance. De manière plus explicite, ce sous-concept regroupe par exemple les individus transmettant à leur enfant le français, acquis à l'école, en plus du créole, reçu des parents au cours de l'enfance. Les parents faisant le choix de ne transmettre qu'une seule des langues reçues au cours de l'enfance sont également considérés dans cette conception. Les deux exemples permettent d'affiner le concept de modification. Dans le cas où le bagage linguistique se voit ajouter une langue, nous parlons de complexification, tandis que lorsqu'une langue est retirée, nous parlons de simplification.

Enfin, la notion de substitution est probablement la plus forte. En effet, nous parlons de substitution linguistique dès lors que le bagage linguistique transmis diffère totalement du bagage linguistique reçu des parents. Une personne qui a été éduquée en créole et qui choisit de ne parler qu'en français à ses enfants nourrit le phénomène de substitution linguistique. Il y a substitution

d'un bagage linguistique créolophone reçu à l'enfance par un bagage linguistique francophone utilisé avec les enfants.

À partir des concepts de reproduction, de complexification, de simplification et de substitution, nous décrivons la transmission des langues déclarées des parents natifs du DOM dans lequel ils ont été interrogés. La prochaine section de l'article résume les principaux résultats.

## RÉSULTATS

### Bagage linguistique reçu à l'enfance et transmis aux enfants

#### *Le bagage linguistique reçu*

Avant de décrire la transmission en tant que telle, nous dressons un bilan descriptif des bagages linguistiques reçus à l'enfance et transmis aux enfants par égo. Dans un premier temps, nous regardons la fréquence avec laquelle les individus ont déclaré avoir reçu une langue au cours de leur enfance indépendamment des autres langues. Dans l'ensemble de la population étudiée, tous départements confondus, une majeure partie des parents natifs des DOM a reçu le créole pendant l'enfance d'un de ses parents (90,6 %) tandis que moins de la moitié a reçu le français (44,3 %). Plus du tiers de la population (35,0 %) a eu des parents qui leur parlaient en français et en créole au cours de son enfance.

Bien que près de la totalité des natifs domiens âgés de 18 à 79 ans aient reçu soit le français soit le créole de leur parent, des profils linguistiques à l'enfance distincts existent selon les DOM (voir tableau 2).

**TABLEAU 2**

Répartition des individus selon les langues reçues pendant l'enfance d'un ou des parents (en %)

	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Ensemble
Créole seul	34,2	23,5	79,0	54,0
Français seul	14,6	18,3	1,2	9,1
Autres langues seules	0,2	0	0,04	0,1
Créole — Français	47,7	57,2	17,6	35,0
Créole — Autres langues	2,2	0,1	1,1	1,1
Français — Autres langues	0,1	0,3	0,2	0,2
Créole — Français — Autres langues	2,2	0,1	0,1	1,0
Ne sait pas	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100	100	100	100

Champ : Parents natifs des départements

Source : Enquête *Migrations-Famille-Vieillesse* (INSEE-INED)

D'un côté, dans les Caraïbes, nous trouvons des environnements linguistiques similaires. À noter, tout de même, la plus forte proportion de personnes ayant reçu uniquement le créole en Guadeloupe (34,2 % contre 23,5 % en Martinique). Les Martiniquais ont reçu une éducation davantage bilingue : plus de la moitié a reçu le français et le créole (57,2 %) au cours de l'enfance contre 47,7 % en Guadeloupe.

L'environnement linguistique durant l'enfance des parents natifs de La Réunion interrogés dans le cadre de l'enquête se démarque des cas de la Guadeloupe et de la Martinique. Près de quatre cinquièmes des Réunionnais ont reçu uniquement le créole au cours de l'enfance (79,7 %) et la quasi-totalité du restant de la population (17,6 %) a été éduquée à la fois en français et en créole.

Globalement, l'enfance des individus se caractérise par une forte présence du créole dans chacun des départements. En Martinique et en Guadeloupe, l'éducation en créole par les parents d'égo s'est faite en parallèle du français, alors qu'à La Réunion, les éducations bilingues sont moins fréquentes.

### ***Le bagage linguistique transmis***

Les pratiques de transmissions des langues aux enfants sont différentes de celles qu'ont connues les parents natifs des DOM.

Près de la totalité des parents natifs des DOM transmettent le créole et/ou le français (99,6 %) à leurs enfants. En considérant chacune des langues indépendamment de l'autre, moins des trois quarts de la population de parents natifs choisissent de transmettre à leur enfant le français (70,4 %) et le créole (70,3 %). Contrairement aux pratiques linguistiques relatives à l'enfance d'égo, le français est pratiqué autant que le créole au moment de la transmission aux enfants d'égo.

Tout comme pour les langues reçues au cours de l'enfance, nous précisons les spécificités régionales de la transmission aux enfants (tableau 3). Plus de deux cinquièmes des individus transmettent uniquement le français à leur enfant en Martinique (46,4 %) et en Guadeloupe (43,3 %). Sur l'île de La Réunion, 14,0 % des personnes adoptent le même comportement, soit près de trois fois moins. Toujours sur l'île de La Réunion, 51,2 % des individus parlent uniquement le créole à leur enfant. Cette proportion atteint au maximum 9,3 % pour les deux autres départements. Le créole est plus présent à La Réunion au sein des familles nucléaires.

Les parents choisissant de transférer à leurs enfants le français et le créole sont plus ou moins présents selon le département. En Martinique et en Guadeloupe, la proportion atteint presque 50 %, avec respectivement 48,1 % et 46,2 %. À La Réunion, le tiers des parents parle les deux langues à leur enfant (34,3 %).

**TABLEAU 3**  
Répartition des individus selon les langues parlées aux enfants (en %)

	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Ensemble
Créole seul	9,3	4,8	51,2	29,2
Français seul	43,3	46,4	14,0	29,6
Autres langues seules	0,02	0,05	0,02	0,03
Créole — Français	46,6	48,1	34,3	40,8
Créole — Autres langues	0	0	0,7	0,3
Français — Autres langues	0,3	0,3	0,2	0,2
Ne sait pas	0,4	0,4	0,3	0,3
Ensemble	100	100	100	100

Champ : Parents natifs des départements

Source : Enquête *Migrations-Famille-Vieillesse* (INSEE-INED)

Au terme de cette description à différents moments de la vie, des différences apparaissent déjà en matière de pratiques linguistiques. La partie suivante considère la transmission linguistique dans une perspective longitudinale, c'est-à-dire en tenant compte simultanément des différentes étapes de la vie et des générations.

### La transmission et son évolution

Dans le cadre de cette section, nous considérons la transmission du français, du créole et du bilinguisme selon le groupe de générations (récentes, moyennes, anciennes) pour chacun des départements. Comme l'importance des autres langues est faible en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion, nous pouvons exclure ces langues de l'analyse.

En Guadeloupe, la moitié des générations anciennes a été éduquée uniquement en créole (50,8 %). En Martinique, cette proportion est de 41,0 % contre 90,3 % à La Réunion. Dans le dernier département, on constate donc que la diversité des bagages linguistiques reçus par les parents natifs des anciennes générations est plus faible. Dans les deux départements des Caraïbes, le restant des individus de notre sous-population sont essentiellement bilingues à l'enfance. En Guadeloupe, 37,7 % des générations anciennes ont été éduqués en français et en créole. La proportion équivalente observée en Martinique est plus importante avec 45,5 % et représente, dans ce département, le bagage linguistique le plus reçu par les générations anciennes.

Dans les trois départements, au fil des groupes de générations, la proportion de parents natifs ayant été éduqués uniquement en créole recule. En Martinique, 41 % des parents natifs des générations anciennes ont été éduqués uniquement en créole, contre 6,3 % parmi les générations récentes. À La Réunion, bien que la baisse soit également observable, la proportion reste importante avec 75,1 % des parents natifs des générations récentes qui ont été éduqués uniquement en créole.

La baisse de la proportion de parents natifs éduqués uniquement en créole au fil des générations se fait au profit d'une part grandissante de parents natifs éduqués en français ou dans les deux langues. Près des deux tiers des individus des générations récentes ont été éduqués dans les deux langues en Martinique (67,6 %) et en Guadeloupe (60 %) alors qu'à La Réunion, c'est le cas de seulement un cinquième (21,5 %). Le français seul est reçu par 19,9 % des générations récentes en Guadeloupe. La proportion équivalente est de 26,1 % en Martinique et 2,4 % à La Réunion. Ce dernier département présente ainsi un profil linguistique où le créole est plus présent que dans les Caraïbes.

En ce qui a trait à la langue reçue à l'enfance par les parents natifs du département, d'un groupe de générations à l'autre, le créole recule au profit du bilinguisme et, dans une moindre mesure, du français. La tendance est identique dans les trois départements lorsqu'on s'intéresse au bagage linguistique transmis aux enfants par les parents natifs. Autrement dit, les générations récentes transmettent moins le créole (sans le français) à leurs enfants que les générations moyennes, qui elles-mêmes le transmettent moins que les générations anciennes. À La Réunion, 40,5 % des enfants ont reçu uniquement le créole de leur parent appartenant aux générations récentes contre environ 1 % dans les deux autres départements. Il est à noter que le créole est déjà peu transmis parmi les générations anciennes en Guadeloupe (20,5 %) et en Martinique (13 %). Dans ces deux départements, le bilinguisme est légèrement plus transmis que le français au sein des générations anciennes et moyennes. Les parents natifs de ces départements appartenant aux générations récentes transmettent désormais davantage le français en excluant le créole. Ainsi, en Martinique, 56,6 % des parents natifs des générations récentes optent pour le seul français comme langue de communication avec leur enfant, soit plus d'un parent sur deux.

Les différences entre la répartition des bagages linguistiques reçus par les parents natifs et celle des bagages transmis aux enfants peuvent se décrire à l'aide du concept de la transmission linguistique. Le tableau 4 décrit les opérations linguistiques réalisées par les parents natifs entre le bagage linguistique initial (reçu à l'enfance) et le bagage linguistique transmis (transmis aux enfants).

Les générations anciennes qui ont reçu uniquement le créole durant l'enfance opèrent une complexification du bagage linguistique transmis aux enfants en Martinique et en Guadeloupe. À La Réunion, 81,3 % des parents natifs des générations anciennes reproduisent le bagage linguistique reçu durant l'enfance à leurs enfants. La proportion équivalente est de 26,5 % en Martinique et 33,4 % en Guadeloupe. Dans les Caraïbes, les générations anciennes opèrent davantage de complexification du bagage linguistique transmis avec 51,9 % et 44,6 % respectivement en Martinique et en Guadeloupe.

En Guadeloupe, parmi les parents des générations anciennes qui ont reçu le français (11,5 % de la population), 64,1 % reproduisent le bagage linguistique qu'ils ont reçu au cours de l'enfance à leurs enfants. Les substitutions du français vers le créole étant très rares, et ce, quels que soient le département et le groupe de générations, le reste des opérations linguistiques pour les unilingues francophones à l'enfance en Guadeloupe sont des complexifications (33,2 %). La Martinique présente la même tendance de reproduction du bagage linguistique pour les parents natifs unilingues francophones des générations anciennes. À La Réunion, malgré le fait que le nombre de parents natifs éduqués uniquement en français au sein des générations anciennes soit faible (1,6 %), nous observons également une part importante de reproduction du bagage linguistique (86,3 %).



**TABLEAU 4**  
Répartition des parents natifs selon le bagage linguistique transmis  
pour chaque bagage initial reçu, groupe de générations et département (en %).

	Bagage linguistique transmis								
	Guadeloupe			Martinique			La Réunion		
Groupe de générations	C <sup>a</sup>	F <sup>b</sup>	FC <sup>c</sup>	C	F	FC	C	F	FC
<b>Bagage initial: Créole</b>									
<i>Anciennes</i>	33,4	22,1	44,6	26,5	21,6	51,9	81,3	4,6	14,1
<i>Moyennes</i>	15,1	32,0	52,9	8,7	40,6	50,7	60,7	9,3	30,0
<i>Récents</i>	0	49,4	50,6	12,3	43,6	44,1	49,0	10,0	41,0
<b>Bagage initial: Français</b>									
<i>Anciennes</i>	2,7	64,1	33,2	0	70,1	29,9	0	86,3	13,7
<i>Moyennes</i>	0,7	53,2	46,2	0	64,9	35,1	0	74,6	25,4
<i>Récents</i>	0,4	69,3	30,3	0	70,9	29,1	0	67,7	32,3
<b>Bagage initial: Français — Créole</b>									
<i>Anciennes</i>	8,5	51,7	39,8	4,6	39,8	55,6	22,4	52,8	24,8
<i>Moyennes</i>	5,1	44,6	50,3	1,0	45,2	53,8	21,4	31,9	46,8
<i>Récents</i>	0,8	52,8	46,4	0,4	52,2	47,4	15,0	29,5	55,5

a: créole

b: français

c: français-créole

Champ: Natifs des départements ayant eu une naissance et ayant reçu/transmis le créole et/ou le français

Source: *Enquête Migrations-Famille-Vieillesse* (INSEE-INED)

Les générations anciennes éduquées dans les deux langues par leurs parents opèrent d'abord une simplification du bagage transmis à leur enfant en Guadeloupe (51,7 %) et à La Réunion (52,8 %). Ici, la Martinique se distingue de la Guadeloupe avec davantage de reproductions (55,6 %) que de simplifications de l'environnement linguistique familial connu à l'enfance pour les enfants. Quel que soit le groupe de générations, parmi les parents natifs ayant été éduqués dans les deux langues, les cas de simplifications vers le créole sont rares. Les générations anciennes de La Réunion sont celles qui effectuent le plus de simplifications vers le créole (22,4 %).

Les générations moyennes de parents natifs en Guadeloupe éduqués en créole (37,4 % des générations moyennes) opèrent essentiellement des complexifications (52,9 %) et substitutions vers le français (32 %). En Martinique, les tendances sont similaires pour les parents dont le bagage linguistique reçu est composé du seul créole : 50,7 % de complexification et 40,6 % de substitution vers le français. Les générations moyennes éduquées en créole de La Réunion reproduisent en majorité le bagage linguistique (60,7 %) et dans une moindre mesure, le complexifiant (30 %). Au

sein des générations moyennes éduquées en créole, La Réunion se distingue des autres départements par une majorité de reproductions linguistiques.

Dans les trois départements, les générations moyennes qui ont reçu seulement le français au cours de leur enfance par leurs parents ont décidé en majorité de reproduire le bagage linguistique unilingue francophone : 74,6 % à La Réunion, 64,9 % en Martinique et 53,2 % en Guadeloupe. Le reste des opérations linguistiques des générations moyennes unilingues francophones à l'enfance est essentiellement des complexifications du bagage linguistique. Autrement dit, le créole est ajouté au bagage linguistique en plus du français.

Parmi les générations moyennes éduquées dans les deux langues, au sein de chacun des départements, la reproduction du bagage linguistique est la transmission la plus fréquente suivie de la simplification vers le français.

Au sein des générations récentes unilingues en créole à l'enfance, les parents natifs de Guadeloupe et Martinique opèrent respectivement autant de complexifications que de substitutions. À La Réunion, de nombreuses reproductions du bagage linguistique sont observées (49 %) ainsi que des complexifications (41 %). Autrement dit, sur l'île de La Réunion, les générations récentes effectuent peu de substitutions (10 %).

Les générations récentes unilingues francophones des trois départements reproduisent dans plus de deux tiers des cas le bagage linguistique à leurs enfants et pour le reste ce sont essentiellement des complexifications. Une fois que le bagage linguistique est composé du seul français, il a peu de chance d'être différent au moment de la transmission.

En Guadeloupe et en Martinique, les bilingues à l'enfance des générations récentes simplifient légèrement plus le bagage linguistique transmis (en retirant le créole) qu'ils ne le reproduisent. Par exemple, en Guadeloupe, 52,8 % des jeunes parents bilingues à l'enfance simplifient le bagage linguistique, tandis que 46,4 % le reproduisent. C'est une nouvelle donne qui se dessine, car chez les générations moyennes, nous observions davantage de reproductions du bilinguisme que de simplification. À La Réunion, les générations récentes reproduisent encore majoritairement le bagage linguistique composé des deux langues (55,5 %).

Les pratiques de transmission ont évolué au fil des groupes de générations. Le recul du créole, notamment dans les Antilles, se fait au profit du français par le bilinguisme. Or, lorsque les deux langues sont reçues à l'enfance, les générations récentes ont davantage tendance à simplifier le bagage linguistique en retirant le créole. La Réunion semble concernée dans une amplitude moindre par le phénomène notamment parce que le socle relatif initial de locuteurs du créole est plus important.

## **DISCUSSION ET CONCLUSION**

Cette analyse montre une transformation dans la transmission des langues au sein de la famille nucléaire au fil des groupes de générations. Notre recherche présente néanmoins des points à soulever.

Le premier point à discuter concerne les différentes proportions obtenues. Que ce soit pour le français ou le créole, les proportions n'en demeurent pas moins basées sur des autodéclarations. La question posée dans l'enquête MFV permet de collecter les informations relatives à la langue

parlée par les parents à égo au cours de son enfance (vers l'âge de 5 ans) ainsi que celles parlées aux enfants d'égo. Il n'est pas impossible que des motivations identitaires aient amené des individus à enseigner une langue alors que leurs parents leur parlaient rarement dans cette même langue. Cela impliquerait alors une surévaluation de la proportion de parents natifs locuteurs des deux langues. Néanmoins, nous n'avons pas tenu compte dans notre analyse de l'influence des pairs au cours de l'enfance (à l'école notamment). Ces derniers ont peut-être appris le créole à égo davantage que les parents, compensant ainsi la surdéclaration à la question relative aux langues reçues des parents.

La population retenue pour l'analyse peut également être discutée et, plus particulièrement, le choix d'exclure les non-natifs de l'analyse. L'enquête permet de distinguer les individus selon le statut migratoire (natif n'ayant jamais quitté le territoire, natif ayant quitté moins de 6 mois, natifs ayant quitté plus de 6 mois, immigrant né en métropole, immigrant né dans les DOM et immigrant né à l'étranger). La Réunion, le département pour lequel l'échantillon de parents non natifs est le plus important (470 individus), compte 267 immigrants de la métropole, 167 immigrants de l'étranger et 36 immigrants d'autres DOM. Les problèmes d'effectifs nous empêchent de réaliser des analyses comparées selon la distinction natifs/non-natifs. Les inclure dans notre population devrait donner une part plus importante au français au sein de ces départements étant donné que de nombreux immigrants sont venus de métropole. Il n'est pas exclu également qu'avec une intégration réussie du créole au système éducatif, davantage de parents voient leur enfant se familiariser avec le créole, y compris les enfants des non-natifs.

En plus de discuter l'impact potentiel du choix de la population d'analyse, il nous faut revenir sur la sphère retenue pour observer la transmission des langues. Notre recherche est centrée sur la famille nucléaire, c'est-à-dire en considérant uniquement la relation parents-enfants. Afin de disposer d'un panorama plus large du contexte dans lequel s'opère la transmission des langues dans les DOM, il serait judicieux d'observer maintenant les autres sphères de la vie, telles que la famille élargie, l'environnement linguistique au travail, avec les voisins, etc. L'enquête MFV permet de répondre à ces questions, mais ne vaut qu'au moment de la collecte des données, nous empêchant ainsi d'estimer une tendance au fil des groupes de générations.

Toutefois, nous pouvons estimer la variation entre les groupes de générations de la pratique du français, du créole et du bilinguisme avec d'autres interlocuteurs que les enfants au moment de l'enquête. Une rapide exploration d'une de ces dimensions au sein des parents natifs des DOM confirme les intuitions perçues à partir de la langue parlée avec les enfants, à savoir un environnement linguistique davantage francophone pour les générations récentes.

À titre illustratif, nous explorons les pratiques linguistiques avec les voisins. En Guadeloupe, parmi les parents des générations récentes, 38,9 % utilisent les deux langues avec leurs voisins, 36,5 % le seul français et 21,9 % uniquement le créole. Les parents des anciennes générations utilisent à 51,6 % le créole, 33,4 % les deux langues et seulement 12,7 % le français. Avec le voisinage, les générations récentes utilisent davantage le français que le créole alors que nous observons l'inverse chez les générations anciennes. En Martinique, la tendance est similaire, quoiqu'encore plus prononcée en faveur du français. La présence accrue du créole à La Réunion est confirmée au regard des tendances des usages du créole avec le voisinage. En effet, plus de 9 personnes sur 10 parlent en créole avec leurs voisins (avec ou sans le français), quelle que soit la génération. Les

parents des générations récentes de La Réunion sont 19 % à parler les deux langues avec leurs voisins contre 72 % uniquement en créole. Seuls 7 % des parents des générations récentes utilisent uniquement le français avec les voisins. Les proportions équivalentes en Martinique et en Guadeloupe sont 4 à 5 fois plus importantes. Au sein des générations anciennes de La Réunion, la tendance en faveur du créole est encore plus prononcée : 86,1 % des parents parlent créole avec leurs voisins, 8,3 % les deux langues et 5,1 % le français.

L'affirmation du créole dans l'espace public, notamment au travers d'un rapprochement entre l'école et le créole, est une condition du maintien du créole. En effet, le créole, qui recule au sein des familles, lieu par excellence de sa pratique, doit trouver d'autres sphères d'affirmation. Sur l'île de La Réunion, la population est favorable à ce rapprochement (IPSOS 2009).

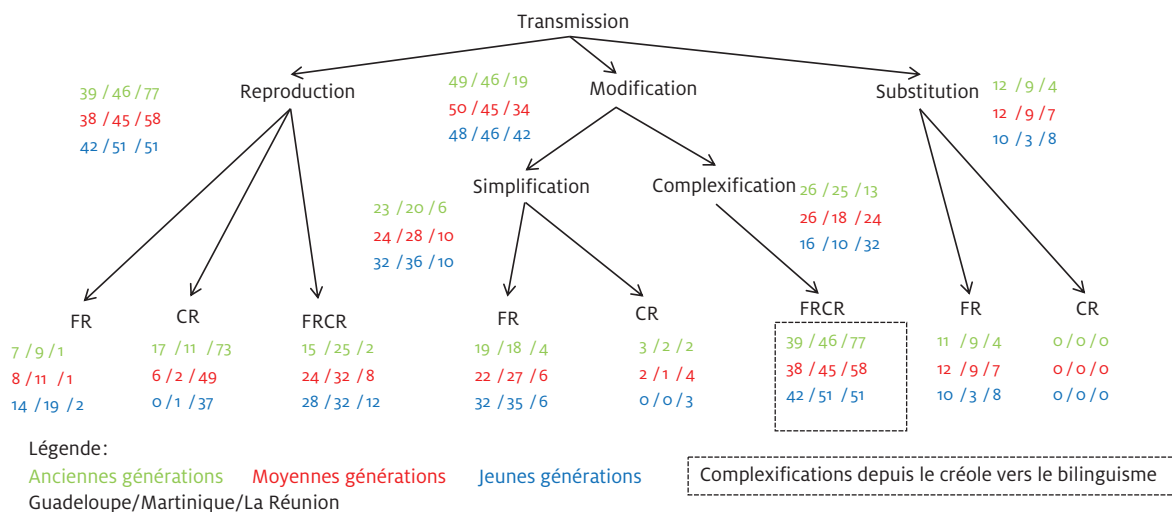
Pour conclure, nous pouvons commencer par souligner le recul du créole au sein du noyau familial au fil des générations. Les générations récentes transmettent moins le créole que les générations anciennes. Dans les trois départements, cette tendance générale est présente, même si à La Réunion la pratique de la langue créole demeure importante dans les échanges entre les parents et les enfants parmi les générations récentes. En Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, le recul du créole s'opère au profit de la langue française. Cette évolution se concrétise par une transmission linguistique particulière. Plus précisément, peu de substitutions linguistiques du créole directement vers le français sont observées au contraire des modifications (complexifications et simplifications). Autrement dit, la diffusion du français s'opère en deux transmissions, c'est-à-dire sur deux générations. Dans un premier temps, les parents unilingues créolophones à l'enfance complexifient le bagage transmis à leurs enfants en y ajoutant le français. Ces mêmes enfants, une fois devenus parents, simplifient le bagage linguistique en ne conservant que le français. Autrement dit, le bilinguisme ne semble qu'être une étape intermédiaire vers un environnement linguistique francophone. Une synthèse de la dynamique des deux langues entre les des groupes de générations pour chacun des départements est présentée sur la figure 2.

La tradition linguistique française est orientée vers le monolinguisme, ne laissant que peu de place aux langues régionales, dont le terme « patois » transpire une connotation péjorative évidente. Cette philosophie française monolingue est probablement la source des revendications identitaires créoles.

Toutefois, le lien entre les deux langues évolue comme l'atteste le rapprochement opéré entre l'école et le créole. Il n'y a pas si longtemps, « persuadés de l'influence néfaste de la pratique de la langue sur la scolarité de leurs enfants, de nombreux parents, quoique créolophones, ont interdit l'usage du créole à la maison. » (Condon, 2005 : 550). Aujourd'hui, le créole s'affirme. À La Réunion, par exemple, le créole n'est plus vu aussi négativement, y compris au sein des étudiants (Oakes, 2013). En 2009, à La Réunion, une majeure partie des individus interrogés au cours d'une enquête IPSOS (61 %), est favorable à la présence du créole à l'école. Ce rapprochement n'est pas sans défis (Adelin et Lebon-Eyquem, 2009). À titre illustratif, la mise en concurrence de la langue créole avec les autres langues étrangères impose aux familles de réaliser un choix entre le créole et l'anglais ou l'espagnol.

La réussite de l'intégration du créole à l'école peut être un des facteurs du maintien de cette langue. Au regard de la dynamique des moteurs de la diffusion du français (avec ou sans le créole), le maintien du créole dépend de la réussite de l'instauration d'un bilinguisme. D'une part, peu

**FIGURE 2**  
Les différentes formes de transmissions des bagages linguistiques des parents natifs des DOM selon les générations (en %)



Champ : Parents natifs de Guadeloupe, Martinique et de La Réunion âgés de 18 à 79 ans, résidant dans le département de naissance

Lecture : Sur 100 parents natifs des anciennes générations issus de la Réunion, 77 réalisent une reproduction linguistique, 19 une modification (dont 13 une complexification) et 4 une substitution linguistique. Sur 100 parents natifs des anciennes générations issus de la Guadeloupe, 7 réalisent une reproduction du français, 17 une reproduction du créole, 15 une reproduction du bilinguisme, 19 une simplification vers le français, 3 une simplification vers le créole, 11 une substitution vers le français et 26 une complexification du bagage linguistique. Parmi ces derniers, 39% ont réalisé leur complexification depuis le créole.

Source : Enquête *Migrations-Famille-Vieillesse* (INSEE-INED)

d'individus transmettent uniquement le créole de nos jours et d'autre part, une fois que le bagage linguistique est uniquement francophone, les complexifications ainsi que les substitutions sont minoritaires. Autrement dit, au niveau de la relation parent-enfant, les phénomènes de transmissions linguistiques qui permettent de nourrir le nombre de locuteurs du créole sont, en proportion, de moins en moins importants. La sphère familiale n'alimente plus la langue créole autant qu'elle ne le faisait. C'est pourquoi l'école représente un moteur potentiellement important de diffusion du créole chez la jeunesse, particulièrement dans les Antilles où le nombre de locuteurs est moins important qu'à La Réunion.

La langue parlée avec les enfants au sein de la famille est un indicateur mesurant une certaine facette du bilinguisme, celle familiale plus particulièrement. Au regard des phénomènes de transmission à l'œuvre au sein des familles, le français y prend progressivement sa place. Or, comme l'espace public laisse relativement peu de place pour le créole, ce dernier est en perte de vitesse.

Aujourd'hui, le contexte linguistique des DOM ne peut plus être assimilé à une diglossie, et ce, même à La Réunion (Oakes, 2013). Deux profils d'environnements linguistiques se rencontrent dans les DOM. D'un côté se trouve La Réunion avec une transmission encore importante du créole. De l'autre se situent la Guadeloupe et la Martinique. Dans ces deux départements, le main-

tien de la pratique du créole est intimement lié à celle du français. La créole trouvera sa place de manière durable au sein des départements d'outre-mer avec la pérennisation du bilinguisme.

### BIBLIOGRAPHIE

- ADELIN, E. et M. LEBON-EYQUEM. 2009. « L'enseignement du créole à la Réunion, entre coup d'éclat et réalité », *Tréma*, 31 : 121-132.
- BARONTINI, A. 2014. « Approches théoriques du processus de transmission linguistique : questionner la terminologie des générations », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 6 : 39-60.
- BERNARDOT, M. et P. BRUNETEAUX. 2013. « Quel colonialisme dans les DOM-TOM? — Une introduction », *REVUE Asylon(s)*, 11, repéré à < <http://www.reseau-terra.eu/article1274.html> >, consulté le 11 janvier 2018.
- BOUCHARD-COULOMBE, C. 2011. « La transmission de la langue maternelle aux enfants : le cas des couples linguistiquement exogames au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 40,1 : 87-111.
- BOURDIEU, P. 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard, 244 p.
- CARAYOL, M. et R. CHAUDENSON. 1984, *Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*. Tome 1. Paris, CNRS, 248 p.
- CARAYOL, M. et R. CHAUDENSON. 1989, *Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*. Tome 2. Paris, CNRS, 340 p.
- CARAYOL, M. et R. CHAUDENSON. 1992, *Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*. Tome 3. Paris, CNRS, 248 p.
- CHAUDENSON, R. 1992. *Des îles, des hommes, des langues*. Paris, L'Harmattan, 309 p.
- CHAUDENSON, R. 1979. *Les Créoles français*. Paris, Fernand Nathan, 172 p.
- CHEVALIER F. et A. LALLEMENT. 2000. « Culture : le créole en régression comme langue maternelle ». *Économie de La Réunion*, 104 : 8-10.
- CONDON, S. 2005. « Transmission familiale du créole antillais dans le contexte métropolitain », dans C. LEFRÈVRE et A. FILHON (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales : Résultats de l'Enquête Famille de 1999*, Paris, Éditions de l'INED : 547-561.
- CORBEIL, J.-P. et R. HOULE, 2014. « Les transferts linguistiques chez les adultes allophones de la région métropolitaine de Montréal : une approche longitudinale », *Cahiers québécois de démographie*, 43, 1 : 5-34.
- DÉSIRÉ, J. 2004. « Petit atlas des DOM-TOM : cartes de localisation », *Espace populations sociétés*, 2 : 199-206.
- FERGUSON, C., A. 1959. « Diglossia », *Word*, 15, 2 : 325-340.
- FILHON, A. 2005. « Des pratiques linguistiques en perpétuelle évolution : le cas de l'arabe et du berbère en France », dans C. LEFRÈVRE et A. FILHON (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales : Résultats de l'Enquête Famille de 1999*, Paris, Éditions de l'INED : 529-546.
- FILHON, A. 2007. « Parler berbère en famille : une revendication identitaire », *Revue européenne des migrations internationales*, 23, 1 : 95-115.
- FISHMAN, J. 1971. *Sociolinguistique*. Bruxelles, Labor, 160 p.

- FISHMAN, J. 2002. « Diglossia and societal multilingualism : dimensions of similarity and difference », *International Journal of Sociology of Language*, 157 : 93-100.
- HAZAEEL-MASSIEUX, G. 1978. « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française : Les parlers créoles*, 37, 1 : 106-118.
- HOULE, R. 2011. « Évolution récente de la transmission des langues immigrantes au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, 92, produit n°11-008-X au catalogue de Statistique Canada, 13 p.
- IPSOS. 2009. « Pratiques linguistiques déclarées. L'opinion sur le créole à l'école. Culture et histoire à l'école ». Saint-Denis : Ipsos Océan indien, repéré à < [http://issuu.com/ville-du-port/docs/etudescreoles-ipsos/1?mode\\_a\\_p](http://issuu.com/ville-du-port/docs/etudescreoles-ipsos/1?mode_a_p) >, consulté le 11 janvier 2018.
- JIMENEZ-SALCEDO, J. 2011. « Quelques pistes méthodologiques en démoulinguistique : la langue catalane et son Enquête d'usages linguistiques ». *Cahiers québécois de démographie*, 40, 1 : 13-28.
- MARCOUX, R. et M.-È.HARTON. 2012. « Et demain la francophonie. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060 », *Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/ Université Laval (Cahiers de l'ODSEF)*, 23 p.
- MARIE, C.-V. et F. TEMPORAL. 2011. « Les DOM : terres de migrations », *Espace populations sociétés*, 3 : 475-491
- OAKES, L. 2013. « Beyond diglossia? Language attitudes and identity in Reunion », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 34, 1 : 30-45.
- ROINSARD, N. 2013, « Soixante ans de départementalisation à La Réunion : une sociologie des mutations de l'organisation sociale et de la structure de classe en contexte postcolonial », *REVUE Asylon(s)*, 11, repéré à < <http://www.reseau-terra.eu/article1278.html> >, consulté le 11 janvier 2018.
- TREYENS, P.-E. et A. CATHERINE. 2015. « Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans ». *Insee Analyses*, 4, Avril, 4 p.
- SIMONIN, J. et S. WHARTON. 2013. « Diglossie », dans J. SIMONIN et S. WHARTON (dir.), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, Lyon, ENS : 223-244.
- SOEHL, T. 2016. « But do they speak it? The intergenerational transmission of home-country language in migrant families in France », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42, 9 : 1513-1535.
- SUCCAB-GOLDMAN, C. 2011a, « Une histoire de l'outre-mer : l'ère de la mondialisation », coproduction de JEM Productions, Euromédia France et Canal+ Overseas Productions
- SUCCAB-GOLDMAN, C. 2011b, « Une histoire de l'outre-mer : les turbulences de la décolonisation », coproduction de JEM Productions, Euromédia France et Canal+ Overseas Productions
- SUCCAB-GOLDMAN, C. 2011c, « Une histoire de l'outre-mer : l'héritage colonial », coproduction de JEM Productions, Euromédia France et Canal+ Overseas Productions
- VITALE, P. 2004. « La lang la pwin lo zo? Digressions sur les registres de la pratique du créole », *Espace populations sociétés*, 2 : 281-291.